

Lettre d'information de l'UDDEN 13

UDDEN
13

N°8 / Avril - Mai 2022

École

Publique

Siège social : École maternelle Bastide Saint-Jean 11 rue de la Boiserie 13012 Marseille

L'UDDEN13 une association au service de tous les DDEN des Bouches-du-Rhône depuis 1973

Laïque

19 mai 2022



L'édito du président Charly Pirani

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s DDEN,

Nous nous retrouvons par le biais de cette lettre d'Infos N°8 alors que le troisième trimestre de l'année scolaire 2021 / 2022 est bien entamé. Durant ces deux derniers mois, l'activité des collègues DDEN s'est maintenue au plus près de nos écoles et celle de notre association l'UDDEN13, aussi, notre CA ne peut que s'en féliciter.



Nous nous sommes retrouvés nombreux en Assemblée Générale Extraordinaire le 2 avril au siège de notre association afin de nous doter des statuts dont nous avions besoin. Ils sont désormais au service de la mission qui incombe à l'association de DDEN la plus représentative des Bouches-du-Rhône. Un compte-rendu vous a été adressé et mis en ligne.

La fin de la matinée a été mise à profit pour faire un point sur le fonctionnement des délégations.

Une réflexion issue des travaux de la commission « DDEN dans les territoires » enrichie des réponses apportées par les participants à l'AGE a été envoyée à nos adhérents. Elle revient sur le fonctionnement interne des délégations, sur les relations avec les IEN et avec les élus en charge des écoles. Elle fait le point sur l'information qui doit nécessairement circuler entre tous les DDEN du département.

La création de supports a été actée et nous pouvons nous féliciter de la réactivité de la « Commission communication » qui vient de créer un flyer pour promouvoir la fonction de DDEN et une affiche pour appeler au recrutement de nouveaux collègues.

Notre Intranet inauguré en octobre 2021 est devenu un site ouvert au public depuis une semaine avec une partie réservée à nos adhérents. Nous avons désormais un outil performant à notre disposition !

Enfin, la priorité au renforcement de nos délégations par le recrutement de nouveaux collègues a été décrétée.

Les services de la DSDEN ont procédé à l'envoi d'un courrier à toutes les écoles du département afin de promouvoir la fonction de DDEN et appeler les Directrices et les Directeurs des écoles à apporter leur concours au recrutement des DDEN. L'UDDEN13 prendra toute sa place dans ce recrutement. Nous n'avons pas manqué de le rappeler à nos collègues Présidents des Délégations lors de la réunion bilan après les seconds conseils d'école de l'année scolaire. Nous nous sommes retrouvés le 11 mai à Marseille et le 18 mai à Aix-en-Provence pour le reste du département.

Certains collègues nous ont informés de l'accueil d'enfants Ukrainiens dans les écoles de leur délégation. Ils sont de plus en plus nombreux à être scolarisés dans notre département. Nous avons mis en ligne sur notre site Internet des liens qui peuvent aider les enseignants et les éducateurs à évoquer la crise Ukrainienne avec les élèves, des pistes et des ressources pour le 1er degré pour répondre aux questions des élèves sur la guerre en Ukraine mais aussi pour aborder le thème de la PAIX. [Suivre le lien](#)

Chers collègues, notre pays est en pleine période électorale. Nombreux sont ceux qui se sont employés et sont toujours mobilisés afin d'éviter le pire. Laissez-moi modestement vous rappeler qu'en ce qui concerne l'Ecole de la République, nous exigeons le meilleur. Nous serons vigilants, chacun à notre place, attentifs aux programmes et aux engagements pris par ceux qui nous disent avoir un projet ambitieux pour notre jeunesse.

Ils ont participé à la réalisation de cette lettre :

Jean-Luc Clément, Jean-Yves Chavalaras, Isabelle Henry, Marcel Mougin, Henri Mouraret, Charly Pirani, Michèle Solère, Anne-Marie Vinaixa

Lettre n° 8



Communiqué de la Présidence Départementale

AM VINAIXA, Présidente Départementale et C.PIRANI, Vice-Président Départemental, ont rencontré M.GANOZZI Adjoint au Maire, en charge du Plan Écoles, bâti, construction, rénovation et patrimoine scolaire et M.HUGUET Adjoint au Maire, en charge de l'Education, des cantines scolaires, du soutien scolaire et des cités éducatives.

L'échange a porté sur les missions des DDEN dans les écoles relativement au cadre réglementaire de leurs interventions, tant auprès de l'Education Nationale que de la commune ; de leurs constats dans certaines écoles, de la récurrence des difficultés quotidiennes pour lesquelles ni les équipes éducatives ni les parents ne voient d'avancées dans leur traitement (locaux, matériels, ressources humaines).

Dans le cadre de la politique éducative que s'est fixée la municipalité et des grandes transformations qui sont déjà à l'œuvre, tant pour la rénovation du patrimoine, que de la structure administrative des services et des personnels, **la perspective d'une collaboration plus efficiente avec les DDEN** devra passer par une communication et des échanges plus réguliers.

Il a été convenu de prévoir une réunion annuelle, probablement lors de la prochaine rentrée scolaire 2022/2023, d'informations et d'échanges avec les DDEN Marseillais sur les projets de la Ville dans le secteur scolaire.

Il a été souhaité que les problèmes identifiés remettant particulièrement en jeu la sécurité des élèves, soient signalés sans attendre aux élus aux écoles.

Il a été prévu que les communications qui sont adressées par les élus aux écoles, soient également portées à la connaissance des DDEN. Les contacts des présidents des délégations des DDEN seraient communiqués à cet effet.

Cette rencontre était nécessaire pour valoriser l'expertise des DDEN dans le cadre de leur

mission officielle et affirmer la légitimité de leurs interventions pour que toutes les écoles disposent de tous les moyens nécessaires pour assurer un accueil de qualité à tous les élèves.

De nouveaux outils de communication

Pour répondre à la demande des militants formulée lors de l'AGE du 2 avril 2022, notre commission communication s'est mise au travail afin de créer des outils à l'usage des DDEN.

Le triptyque est un outil efficace pour informer parents, enseignants, élus sur notre fonction officielle. Il peut être utilisé en conseil d'école ou lors du recrutement d'un nouveau collègue.



L'affiche, très utile pour recruter de nouveaux collègues, elle permet de laisser les coordonnées du DDEN à contacter.



Notre site Internet est désormais public. Il est consultable sur smartphone, tablette ou sur ordinateur. <https://udden13.fr>

Réunion de bilan des Présidents des délégations

Les mercredis 11 et 18 mai, les Présidents des délégations des Bouches-du-Rhône adhérents à l'UDDEN13 se sont retrouvés. Deux regroupements studieux, au siège de l'UDDEN13 pour les Marseillais et à Aix-en Provence pour les représentants des délégations du département. Ces réunions nous ont permis de faire le point après les conseils d'école du second trimestre de l'année scolaire. La mise en commun des informations les plus importantes nous permettra d'enrichir le compte rendu qui sera envoyé à l'IA et d'intervenir auprès des Élus de la Mairie de Centrale pour les délégations marseillaises. Nos collègues du département ont, dans la majorité des cas, des relations très suivies avec leurs élus municipaux. Ils sont invités à siéger dans différentes commissions et associés à des projets éducatifs localement. Lorsqu'ils ont cette possibilité, les DDEN savent en tirer parti pour le plus grand bien de l'école et des enfants.

Nous nous sommes donnés rendez-vous le 2 juillet à 9h30 au siège de l'UDDEN13 pour un CA élargi aux Présidents des délégations.

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Nous abordons les problématiques sur la sécurité aux abords des écoles. Deux articles seront proposés. Le premier traite des difficultés auxquelles les élèves sont confrontés sur le trajet scolaire et donne quelques préconisations. Le second, paraîtra dans la Lettre du début juillet, avec une approche plus technique qui vous fera découvrir le PDES (Plan de Déplacement Établissement Scolaire).

Les trajets scolaires

**Se déplacer est le vrai besoin,
circuler est souvent le vrai problème !**

Pour les parents, les déplacements entre la maison et l'école sont souvent synonymes de stress : embouteillages, problèmes de stationnement, insécurité routière à l'abord des écoles pour les écoliers venus à pied ou à bicyclette.

Il n'est pas de réunion de délégation sans qu'un des DDEN ne signale des problèmes de sortie d'école, le plus souvent un manque de places pour stationner.

Il n'est pas d'école sans que ce problème n'ait été évoqué un jour.

« Dans les écoles publiques, la visite des délégués départementaux de l'Éducation nationale porte notamment ... sur la sécurité ...

La fonction des délégués s'étend à tout ce qui touche à la vie scolaire, notamment ... aux transports ... Le délégué exerce une mission d'incitation et de coordination. »

Article D241-32

« Les délégués peuvent être notamment consultés ... Sur toutes les questions relatives à l'environnement scolaire, en particulier dans le domaine des actions périscolaires locales.

Le délégué exerce une mission d'incitation et de coordination. »



C'était déjà le cas il y a une vingtaine d'année

LES DDEN SONT CONCERNÉS

Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004,

Partie réglementaire - Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - Livre II - Titre IV - Chapitre 1^{er} - Section 5 - Les délégués départementaux de l'Éducation nationale

Si les problèmes signalés pour chaque école sont différents, ils se concentrent tous au même endroit : à la sortie de l'établissement. Ce qui nous conduit à évoquer l'aménagement de la voirie.

Limitée au seul aspect signalé, la réponse peut être trop restrictive pour être satisfaisante. En effet, le manque de places de stationnement pose souvent la question des voitures garées sur le trottoir et celle de l'accessibilité de l'école à pied. D'autres sujets pourraient être évoqués comme : le conflit circulation - piétons, le danger d'une traversée piétonne ou encore le risque d'accident. Nous pourrions aussi évoquer les risques d'embouteillages ainsi que l'accessibilité de l'école en voiture et à vélo.

Toute recherche d'une solution immédiate à un manque de places pour stationner, sans élargir la réflexion, débouche rarement sur une réponse adaptée. L'examen des actions réalisées pour améliorer la situation à la sortie des écoles montre l'intérêt d'une concertation associant : élus, agents et techniciens municipaux, enseignants, parents, enfants, associations locales.

Suite p4

LES ÉCOLES PRIMAIRES DE NOTRE ENFANCE

Témoignage d'une institutrice : mon chemin d'école



Un bel et émouvant témoignage rédigé par Isabelle Henry. Elle est sur la photo de sa classe maternelle au Saut-le-Cerf à Épinal. Elle a sa maman comme institutrice.

Isabelle a interviewé sa mère qui a débuté à la fin des années 50, à une époque où nombre d'enseignants commençaient leur carrière dans des conditions que nous avons peine à imaginer aujourd'hui. L'Éducation nationale recrutait alors des instituteurs remplaçants par centaines pour couvrir les besoins de l'époque qui avaient été mal anticipés.

Passionnant : [« Cliquez ici »](#)

Lu pour vous

Reconduction de colos apprenantes : vivement les vacances !



Ces séjours de vacances qui bénéficient d'un soutien financier de l'Etat (pouvant atteindre 80 % à 100% du coût du séjour), permettent à de nombreux enfants de partir en centres de vacances, souvent pour la première fois. Ce dispositif mérite d'être relayé auprès des enseignants, des parents élus, pour que des enfants de notre département en soient bénéficiaires.

Les « Colos apprenantes » accueillent les enfants et les jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, en priorité ceux domiciliés en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) mais également en zones de revitalisation rurale (ZRR). Elles s'adressent particulièrement aux enfants en situation de handicap, aux enfants en situation de décrochage scolaire ainsi qu'aux mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Le dispositif s'adresse également aux publics dont le quotient familial de la Caisse d'allocation familiale (CAF) est compris entre 0 et 1200.

Toutes informations sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports :

[Les colos apprenantes | Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

Lancement de la plateforme « classes de découverte »


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports vient de lancer une plateforme pour faciliter l'accès des enseignants aux structures labellisées, d'accueil et d'hébergement des classes de découvertes et des voyages scolaires. La plateforme permettra aux enseignants de localiser facilement et rapidement les structures d'accueil et d'hébergement adaptées à la mise en œuvre de leur projet pédagogique [Suivre le lien](#)

RECRUTEMENT DDEN 2022 : Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, sont encore trop peu nombreux pour siéger dans toutes les écoles des Bouches-du-Rhône. Aussi, le recrutement de nouveaux candidats à la fonction de DDEN prend-t-il toute son importance. Le CDEN qui se réunira en juillet prochain, sera le seul sur l'année 2022. **Nous avons un peu moins de quatre semaines pour renforcer nos délégations, chacun peut y contribuer !**

[Téléchargez la fiche de candidature à renvoyer avant le 15 juin 2021.](#)

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

(Suite de la page 3)

Quelques actions possibles

> La pose de potelets empêchant le stationnement sur les trottoirs



Cas de l'école élémentaire les Fenouillères, Aix. Les parents d'élèves se garaient sur le trottoir à proximité de l'entrée de l'école. La pose de potelets a mis fin à cette habitude et a rendu l'espace aux piétons.

L'amende est fixée à 135 € pour l'infraction stationnement sur les trottoirs (décret du 2 juillet 2015), la proximité de l'école n'est pas une exception.

> L'interdiction de stationner devant l'école respectée

Cas du groupe scolaire Jean Maurel, Aix-Puycocard. Plus de 300 élèves fréquentent les écoles maternelle et élémentaire. Les parents d'élèves stationnaient sur la chaussée et bloquaient le bus.



Le projet réalisé a restitué les trottoirs aux piétons et rétabli la circulation des bus en interdisant le stationnement des véhicules sur la chaussée au droit des écoles

> La rue menant à l'école réservée aux piétons où la circulation est interdite aux heures d'entrée et de sortie.

Cas des écoles Bernard Grassi, Jean-Jaurès et Albéric Laurent situées rue des Nations, Aix.



La rue des Nations

Expérimentation d'une rue scolaire du 7 au 18 mars 2022, action coordonnée par le Centre Permanent d'Initiatives du Pays d'Aix (CPIE) avec notamment une animation dans les classes, une expérimentation de pédibus avec les parents volontaires et des mesures de la qualité de l'air sur les trajets.

